

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

22000 Saint-Brieuc

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTEE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



**RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION
MARINE, TSUNAMI)**

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT



RECU DU TRAIT DE COTE

 sur ma commune :

EXISTANT

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Saint-brieuc



L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI-i de la baie de St-Brieuc

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-i de la baie de St-Brieuc a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/10/2011

Date d'approbation : 28/12/2016

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain
- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : AZI 2 Submersion Marine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Saint-brieuc



PAPI : PAPI - Saint-Brieuc

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2023_0001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



DDRM : DDRM22

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

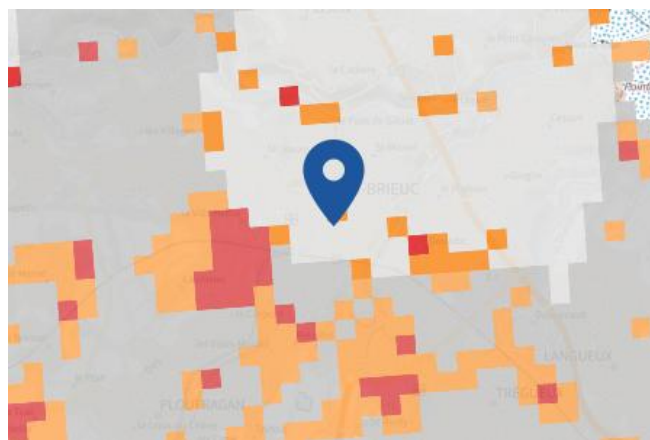
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2526475A	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/09/2025	26/09/2025
INTE2217496A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/2022	02/07/2022
INTE2026671A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/10/2020	08/10/2020
IOCE1012624A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/02/2010	13/05/2010
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500587A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1995	31/10/1995
INTE8800136A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/01/1988	21/04/1988
NOR19841016	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/08/1984	24/10/1984

Risque de remontées de nappe sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



PAPI : PAPI - Saint-Brieuc

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2023_0001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Informations détaillées :



PPRN : PPRI-i de la baie de St-Brieuc

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPRI-i de la baie de St-Brieuc a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/10/2011

Date d'approbation : 28/12/2016

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PAPI : PAPI - Saint-Brieuc

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2023_0001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risques côtiers sur Saint-brieuc



DDRM : [DDRM22](#)

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

2 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

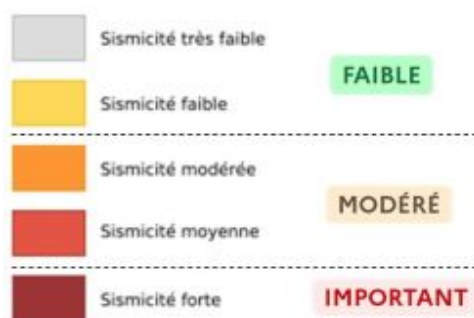
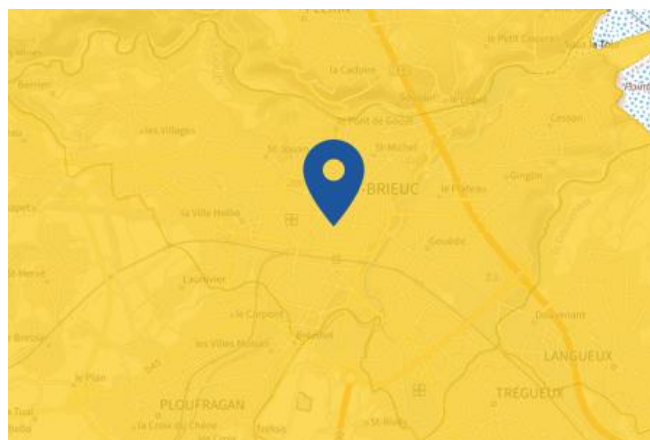
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9600301A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	19/02/1996	04/09/1996

Risque de séisme sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM22**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

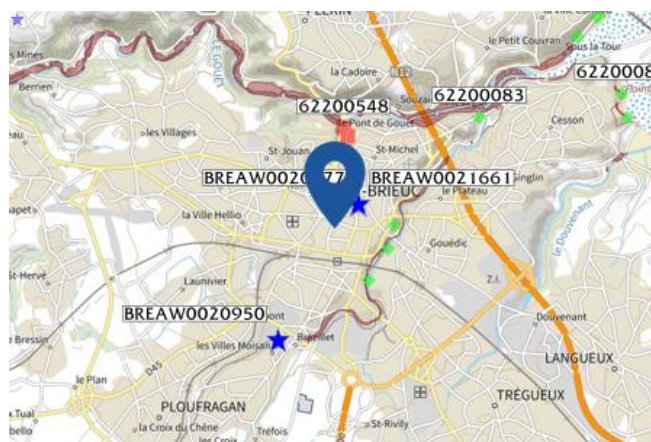
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- **Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.**
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- **Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) :** Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- **Glissements de terrain.**
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : **PPRI-i de la baie de St-Brieuc**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRI-i de la baie de St-Brieuc a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/10/2011

Date d'approbation : 28/12/2016

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Recul du trait de côte et de falaises](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM22**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Recul du trait de côte et de falaises](#)

[Eboulement ou chutes de pierres et de blocs](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

[Glissement de terrain](#)

Risque de mouvements de terrain sur Saint-brieuc

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100513A	Mouvement de Terrain	02/10/2000	26/09/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

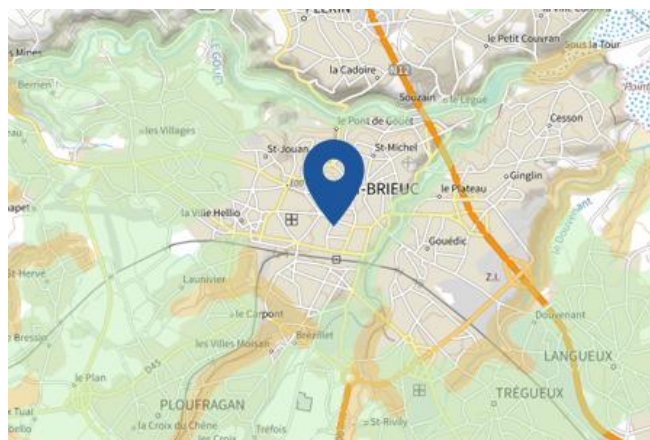
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

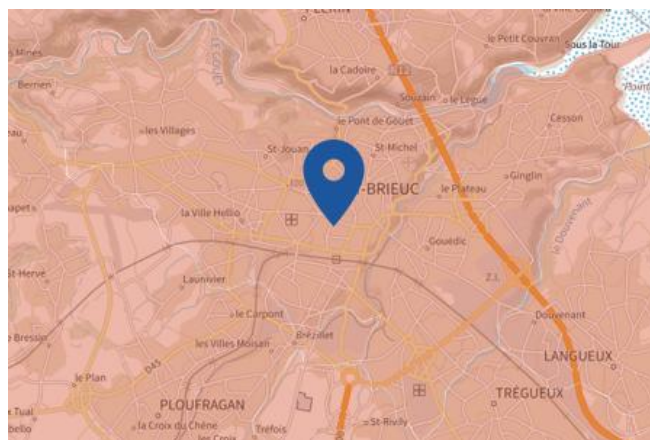
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Recul du trait de côte sur Saint-brieuc

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Votre commune est particulièrement vulnérable au recul du trait de côte et à l'érosion littorale selon la liste publiée dans le décret n° 2022-750 du 29 avril 2022. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre mairie.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-brieuc

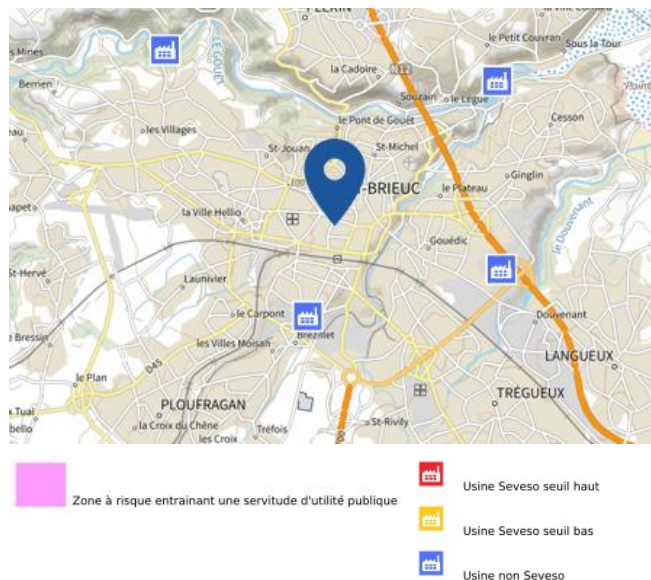
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
BLANC AERO TECHNOLOGIES	Non Seveso
LE JOINT FRANCAIS	Non Seveso
SAINT-BRIEUC FONDERIE SAS	Non Seveso
Centre Technique Départemental (CTD)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-brieuc

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

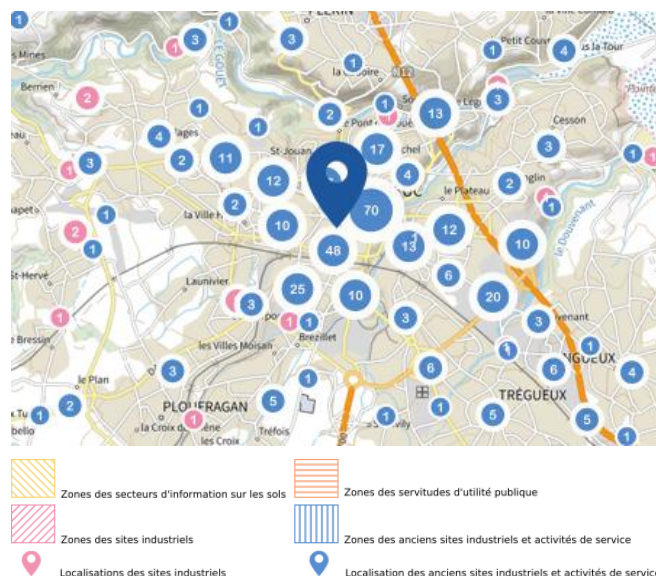


 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Saint-brieuc

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM22

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

9 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
62200080	Chute de blocs / Eboulement	
62200081	Chute de blocs / Eboulement	
62200083	Chute de blocs / Eboulement	
62200460	Chute de blocs / Eboulement	
62200461	Chute de blocs / Eboulement	
62200462	Chute de blocs / Eboulement	
62200547	Glissement	14, impasse champ des Nues
62200548	Glissement	14, Vieille Côte de Gouet
62200549	Glissement	44, rue du Légué

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

2 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BREAW0020677	ouvrage civil	Saint-Brieuc_1 LE ROCHER MARTIN
BREAW0021661	ouvrage civil	Saint-Brieuc_2 LE TERTRE AUBERT

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000744701	SAS MANOIR SAINT BRIEUC	En cours
SSP001102701	Centre Technique Départemental (CTD) / Le Légué	En cours
SSP000230401	Ancienne usine à gaz	En cours
SSP000230201	Ancienne décharge de Berrien	Clôturée
SSP000288301	Ancienne décharge de la Ville Bernard	Clôturée
SSP000230301	Ancienne décharge de la place de la Liberté	Clôturée
SSP000075401	Ancienne décharge de la grève des courses	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

394 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4103502	PRESSING 103	En arrêt	
SSP4103339	FRANCE TELECOM (ST BRIEUC)	En arrêt	
SSP3807380		En arrêt	
SSP3807376		En arrêt	
SSP3807375		En arrêt	
SSP3807374		En arrêt	
SSP3807373		En arrêt	
SSP3807372		En arrêt	
SSP3807371		En arrêt	
SSP3807370		En arrêt	
SSP3807369		En arrêt	
SSP3807368		En arrêt	
SSP3807367		En arrêt	
SSP3807366		En arrêt	
SSP3807365		En arrêt	
SSP3807364		En arrêt	
SSP3807363		En arrêt	
SSP3807362		En arrêt	
SSP3807361		En arrêt	
SSP3807360		Indéterminé	
SSP3807359		En arrêt	
SSP3807358		Indéterminé	
SSP3807357		En arrêt	
SSP3807356		En arrêt	
SSP3807355		En arrêt	
SSP3807208		En arrêt	
SSP3807207		En arrêt	
SSP3807206		En arrêt	
SSP3807205		En arrêt	
SSP3807204		En arrêt	
SSP3807203		En arrêt	
SSP3807202		En arrêt	
SSP3807201		En arrêt	
SSP3807200		En arrêt	
SSP3807199		En arrêt	
SSP3807198		En arrêt	
SSP3806802		Indéterminé	
SSP3806801		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3806717		Indéterminé	
SSP3806715		En arrêt	
SSP3806714		En arrêt	
SSP3806713		Indéterminé	
SSP3806712		En arrêt	
SSP3806711		Indéterminé	
SSP3806710		En arrêt	
SSP3806709		Indéterminé	
SSP3806708		En arrêt	
SSP3806707		Indéterminé	
SSP3806706		En arrêt	
SSP3806704		En activité	Activités hospitalières
SSP3806703		Indéterminé	
SSP3806702		Indéterminé	
SSP3806701		En arrêt	
SSP3806700		Indéterminé	
SSP3806699		Indéterminé	
SSP3806698		En arrêt	
SSP3806697		En arrêt	
SSP3806696		Indéterminé	
SSP3806695		Indéterminé	
SSP3806694		En arrêt	
SSP3806693		En arrêt	
SSP3806692		Indéterminé	
SSP3806691		Indéterminé	
SSP3806690		En arrêt	
SSP3806689		En arrêt	
SSP3806688		En arrêt	
SSP3806687		En arrêt	
SSP3806686		Indéterminé	
SSP3806685		En arrêt	
SSP3806684		En arrêt	
SSP3806683		En arrêt	
SSP3806682		Indéterminé	
SSP3806681		Indéterminé	
SSP3806680		En arrêt	
SSP3806678		Indéterminé	
SSP3806677		En arrêt	
SSP3806676		En arrêt	
SSP3806675		En arrêt	
SSP3806674		Indéterminé	
SSP3806673		Indéterminé	
SSP3806672		En arrêt	
SSP3806671		Indéterminé	
SSP3806670		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3806669		Indéterminé	
SSP3806668		En arrêt	
SSP3806612	Centre principal d'exploitation des	Indéterminé	
SSP3806611		En arrêt	
SSP3806609		En arrêt	
SSP3806608		Indéterminé	
SSP3806607		En arrêt	
SSP3806606		En arrêt	
SSP3806566		En arrêt	
SSP3806532		En arrêt	
SSP3806531		En arrêt	
SSP3806530		En arrêt	
SSP3806529		En arrêt	
SSP3806528		En arrêt	
SSP3806527		En arrêt	
SSP3806526		En arrêt	
SSP3806525		En arrêt	
SSP3806524		En arrêt	
SSP3806523		Indéterminé	
SSP3806522	ANTAR puis ELF	Indéterminé	
SSP3806521		En arrêt	
SSP3806464		Indéterminé	
SSP3806420		En arrêt	
SSP3806402		En arrêt	
SSP3806316		En arrêt	
SSP3806302		En arrêt	
SSP3806299		En arrêt	
SSP3806290		En arrêt	
SSP3806282		En arrêt	
SSP3806276		En arrêt	
SSP3806273		En arrêt	
SSP3806265		En arrêt	
SSP3806227		En arrêt	
SSP3806215		En arrêt	
SSP3806204	station TOTAL	En arrêt	
SSP3806187		En arrêt	
SSP3806186		En arrêt	
SSP3806184		En arrêt	
SSP3806181	grands garages automobiles de l'Ouest,	En arrêt	
SSP3806177	Armor mazout	En arrêt	
SSP3806117		Indéterminé	
SSP3806116		En arrêt	
SSP3806114		En arrêt	
SSP3806108		En arrêt	
SSP3806102		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3806101		Indéterminé	
SSP3806096	station des villages, Elf	En arrêt	
SSP3806072		En arrêt	
SSP3806065		En arrêt	
SSP3806054		En arrêt	
SSP3806050		En arrêt	
SSP3806034		En arrêt	
SSP3806031	garage SIMCA et station ESSO	En arrêt	
SSP3806025		En arrêt	
SSP3806024		Indéterminé	
SSP3806005		En arrêt	
SSP3805995		En arrêt	
SSP3805987		En arrêt	
SSP3805979		En arrêt	
SSP3805978		En arrêt	
SSP3805977		En arrêt	
SSP3805964		En arrêt	
SSP3805963		En arrêt	
SSP3805956		En arrêt	
SSP3805955		En arrêt	
SSP3805952		En arrêt	
SSP3805944		En arrêt	
SSP3805941		En arrêt	
SSP3805940		En arrêt	
SSP3805939		En arrêt	
SSP3805938		En arrêt	
SSP3805937		En arrêt	
SSP3805935		En arrêt	
SSP3805934		En arrêt	
SSP3805933		En arrêt	
SSP3805932		En arrêt	
SSP3805931		En arrêt	
SSP3805930		En arrêt	
SSP3805929		En arrêt	
SSP3805928		En arrêt	
SSP3805927		En arrêt	
SSP3805926		En arrêt	
SSP3805925		En arrêt	
SSP3805924		En arrêt	
SSP3805923		En arrêt	
SSP3805922		En arrêt	
SSP3805921		En arrêt	
SSP3805920		En arrêt	
SSP3805918		En arrêt	
SSP3805917		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3805916		En arrêt	
SSP3805915		En arrêt	
SSP3805914		En arrêt	
SSP3805913		En arrêt	
SSP3805912		En arrêt	
SSP3805911		En arrêt	
SSP3805910		En arrêt	
SSP3805909		En arrêt	
SSP3805908		En arrêt	
SSP3805907		En arrêt	
SSP3805906		En arrêt	
SSP3805905		En arrêt	
SSP3805904		En arrêt	
SSP3805903		En arrêt	
SSP3805902		En arrêt	
SSP3805901		En arrêt	
SSP3805900		En arrêt	
SSP3805899		En arrêt	
SSP3805898		En arrêt	
SSP3805897		En arrêt	
SSP3805896		En arrêt	
SSP3805895		En arrêt	
SSP3805894		En arrêt	
SSP3805893		En arrêt	
SSP3805892		En arrêt	
SSP3805518		En arrêt	
SSP3805517		En arrêt	
SSP3805141		En arrêt	
SSP3805123		En arrêt	
SSP3804922		En arrêt	
SSP3804919		En arrêt	
SSP3804891		En arrêt	
SSP3804890		En arrêt	
SSP3804889		En arrêt	
SSP3804888		En arrêt	
SSP3804887		En arrêt	
SSP3804886		En arrêt	
SSP3804885		En arrêt	
SSP3804884		En arrêt	
SSP3804883		En arrêt	
SSP3804882		En arrêt	
SSP3804881		En arrêt	
SSP3804839		Indéterminé	
SSP3804838		En arrêt	
SSP3804837		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3804836		En arrêt	
SSP3804835		En arrêt	
SSP3804834		En arrêt	
SSP3804833		En arrêt	
SSP3804832		Indéterminé	
SSP3804831		Indéterminé	
SSP3804830		En arrêt	
SSP3804829		En arrêt	
SSP3804828		En arrêt	
SSP3804827		En arrêt	
SSP3804826		En arrêt	
SSP3804825		En arrêt	
SSP3804736		En arrêt	
SSP3804735		En arrêt	
SSP3804734		En arrêt	
SSP3804733		En arrêt	
SSP3804732		En arrêt	
SSP3804731		En arrêt	
SSP3804730		En arrêt	
SSP3804729		En arrêt	
SSP3804728		En arrêt	
SSP3804727		En arrêt	
SSP3804726		En arrêt	
SSP3804725		Indéterminé	
SSP3804724		En arrêt	
SSP3804723	ESSO STANDARD	En arrêt	
SSP3804722		En arrêt	
SSP3804721	Leclerc service, station SHELL	Indéterminé	
SSP3804720		En arrêt	
SSP3804719		En arrêt	
SSP3804718		En arrêt	
SSP3804717		En arrêt	
SSP3804716		En arrêt	
SSP3804711	station Elf	En arrêt	
SSP3804710		En arrêt	
SSP3804709		En arrêt	
SSP3804708		En arrêt	
SSP3804707		En arrêt	
SSP3804706		En arrêt	
SSP3804705		En arrêt	
SSP3804704		En arrêt	
SSP3804703	relais charner, station antar, Elf puis total	Indéterminé	
SSP3804702		Indéterminé	
SSP3804701		En arrêt	
SSP3804700		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3804699		En arrêt	
SSP3804692	Savon briochin	En arrêt	
SSP3804691		En arrêt	
SSP3804690		En arrêt	
SSP3804689		Indéterminé	
SSP3804688		En arrêt	
SSP3804687	quincaillerie bretonne	En arrêt	
SSP3804682		En arrêt	
SSP3804681		En arrêt	
SSP3804680		En arrêt	
SSP3804679	LE BARILLON SA	Indéterminé	
SSP3804678		En arrêt	
SSP3804677		En arrêt	
SSP3804664		En arrêt	
SSP3804660		En arrêt	
SSP3804624		En arrêt	
SSP3804623	Cuverie Briochine	Indéterminé	
SSP3804622		En arrêt	
SSP3804621		En arrêt	
SSP3804620		En arrêt	
SSP3804618		Indéterminé	
SSP3804564		Indéterminé	
SSP3804563		En arrêt	
SSP3804562	station Esso	En arrêt	
SSP3804561		En arrêt	
SSP3804560	Armor pressing, Rapid'net	En arrêt	
SSP3804559		En arrêt	
SSP3804558		En arrêt	
SSP3804557		En arrêt	
SSP3804556		En arrêt	
SSP3804555	Relais de St Juan	En arrêt	
SSP3804554		En arrêt	
SSP3804553		En arrêt	
SSP3804552		En arrêt	
SSP3804551		En arrêt	
SSP3804356	station des druides	En arrêt	
SSP3804343		En arrêt	
SSP3804330		En arrêt	
SSP3804303		En arrêt	
SSP3804299		En arrêt	
SSP3804297		En arrêt	
SSP3804296		En arrêt	
SSP3804293		En arrêt	
SSP3804292		En arrêt	
SSP3804290		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3804288		En arrêt	
SSP3804283		En arrêt	
SSP3804280		En arrêt	
SSP3804272		En arrêt	
SSP3804271		En arrêt	
SSP3804267		En arrêt	
SSP3804266		En arrêt	
SSP3804252		En arrêt	
SSP3804242		En arrêt	
SSP3804229		En arrêt	
SSP3804204		En arrêt	
SSP3804202		En arrêt	
SSP3804199		En arrêt	
SSP3804187		En arrêt	
SSP3804184		En arrêt	
SSP3804183		En arrêt	
SSP3804181		En arrêt	
SSP3804180		En arrêt	
SSP3804178		En arrêt	
SSP3804177		En arrêt	
SSP3804176		En arrêt	
SSP3804175		En arrêt	
SSP3804167		Indéterminé	
SSP3804138		En arrêt	
SSP3804123		En arrêt	
SSP3804069		En arrêt	
SSP3804068		En arrêt	
SSP3804067		En arrêt	
SSP3804066		En arrêt	
SSP3804065		En arrêt	
SSP3804064		En arrêt	
SSP3804063		En arrêt	
SSP3804062		En arrêt	
SSP3804061		En arrêt	
SSP3804060		Indéterminé	
SSP3804059		Indéterminé	
SSP3804058	Régionale Francaise Automobile	En arrêt	
SSP3804057		En arrêt	
SSP3804056		En arrêt	
SSP3804055		En arrêt	
SSP3804054		En arrêt	
SSP3804053		En arrêt	
SSP3804052		En arrêt	
SSP3804023		En arrêt	
SSP3804022		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3804021		En arrêt	
SSP3804016		Indéterminé	
SSP3804014		Indéterminé	
SSP3804011		En arrêt	
SSP3804002		En arrêt	
SSP3803999		En arrêt	
SSP3803993	garage St Christophe	En arrêt	
SSP3803992		En arrêt	
SSP3803987		En arrêt	
SSP3803982	station ELF, garage poids lourds	En arrêt	
SSP3803965		En arrêt	
SSP3803963		En arrêt	
SSP3803962		En arrêt	
SSP3803875		En arrêt	
SSP3803874		En arrêt	
SSP3803873		En arrêt	
SSP3803872		En arrêt	
SSP3803871		En arrêt	
SSP3803870	garage de l'Europe, Ford Simca,	En arrêt	
SSP3803869	garage de la gare centrale	En arrêt	
SSP3803868	garage PARIS-BREST, station TOTAL,	Indéterminé	
SSP3803867		En arrêt	
SSP3803866		En arrêt	
SSP3803865		En arrêt	
SSP3803864		En arrêt	
SSP3803863	Garage UNIC (HUGUET Frères), Garage	En arrêt	
SSP3803862		En arrêt	
SSP3803861		Indéterminé	
SSP3803802		En arrêt	
SSP3803801		En arrêt	
SSP3803800		En arrêt	
SSP3803799		En arrêt	
SSP3803798		En arrêt	
SSP3803693		En arrêt	
SSP475774	GCS -Services Interhospitaliers d'Armor	En arrêt	
SSP474044	NICOL ENVIRONNEMENT (STE)	En arrêt	
SSP473356	LE GOAS	En arrêt	
SSP471221	CENTRE TELEPHONIQUE	En arrêt	
SSP470741	Service national des Messageries SNCF	En arrêt	
SSP469328	LE COQ AUTO-DISTRIBUTION (S.A.)	En arrêt	
SSP465612	IMPRIMERIE MODERNE	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle